

Grand Poitiers Communauté urbaine

Le classement sonore des infrastructures dans Grand Poitiers

Le classement sonore des infrastructures est un document d'urbanisme du PLU de Grand Poitiers. Il s'agit donc d'un **document opposable**.

Dans chaque département, le Préfet recense et classe les infrastructures de transports terrestres (routes et voies ferrées) en fonction de leurs caractéristiques sonores et du trafic. **Ce dispositif réglementaire préventif** permet de repérer les secteurs les plus affectés par le bruit (en 5 catégories). Les nouveaux bâtiments d'habitation, les établissements d'enseignement et de santé, ainsi que les hôtels, venant s'édifier dans les secteurs classés doivent **respecter des prescriptions particulières d'isolement acoustique de façade**.

Retrouvez les jeux de données associés à cette thématique en Open Data :

[Environnement - classement sonore des infrastructures de transports terrestres](#)

[\(https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/environnement-classement-sonore-des-infrastructures-de-transports-terrestres-gra/table/\)](https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/environnement-classement-sonore-des-infrastructures-de-transports-terrestres-gra/table/)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi